

Propositions pour une stratégie régionale de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Franche-Comté

PREAMBULE

Une histoire riche...

La Franche-Comté, terre d'utopie et de solidarité, d'innovation et de dynamisme, est **l'un des berceaux de l'économie sociale et solidaire**. Historiquement, puisque la coopération naquit dans le Jura dès le XIII^e siècle, autour des premières coopératives fruitières. Symboliquement aussi, puisque des enfants du pays (Ledoux, Fourier, Proudhon, Considérant...) portèrent haut et large les valeurs et les rêves de solidarité, partage, communauté, et que, entre autres, une célèbre banque coopérative y fut fondée à la fin du XIX^e siècle. Durablement, enfin et surtout, puisqu'un monde associatif et mutualiste vivace, inventif, solidement implanté, y joue un rôle essentiel depuis le début du XX^e siècle comme l'illustrent encore la plus que centenaire Maison du Peuple à Saint-Claude, les Jardins de Cocagne ou encore l'importance du sociétariat des mutuelles.

Un poids et une fonction essentiels

L'économie sociale et solidaire (ESS) est aujourd'hui un acteur incontournable du territoire franc-comtois. Tous secteurs confondus, elle pèse plus de 11% de l'emploi salarié (soient plus de 43 000 personnes) et près de 11 % de la richesse économique régionale. En associant de manière permanente un mouvement d'idées et un mouvement de pratiques, elle contribue activement au maintien du lien social grâce à la fois à ses dizaines de milliers de bénévoles et à ses activités :

- Elle permet de créer des activités utiles et des emplois de qualité servant l'intérêt général.
- Elle permet de sortir de la démesure en mettant des limites au marché, à l'accumulation et en réduisant les inégalités.
- Elle permet d'intégrer véritablement les enjeux sociaux dans le développement durable.
- Elle permet de redonner du pouvoir économique aux citoyens pour une démocratie économique.
- Enfin, elle permet de faire du territoire le cœur de l'économie réelle.

L'ESS n'est donc pas une économie « marginale », ni même de « réparation ». **Elle est au cœur du système économique et peut en être l'un des moteurs**. Par sa culture, ses valeurs et ses pratiques, elle constitue un laboratoire vivant, parfois à l'avant-garde des modèles économiques dominants.

DEVELOPPER L'ESS, POUR UNE ECONOMIE FRANCO-COMTOISE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une ambition partagée pour le territoire

Développer l'ESS en Franche-Comté pour elle-même serait réducteur. La politique mise en œuvre ne peut répondre qu'à une ambition : **permettre que l'économie franc-comtoise, dans sa globalité, soit plus sociale et plus solidaire**. Que la vie quotidienne des Francs-Comtois s'améliore. Que le cadre de vie et les potentiels des générations à venir soient préservés.

A l'heure où la Franche-Comté fait face à la fois à une mutation économique considérable (désindustrialisation, crise agricole, révolution écologique) et à des problématiques sociales qui se complexifient (emploi, mobilité, vieillissement, logement, exclusion...), de nouvelles voies sont à explorer, qui pour nombre d'entre elles mobilisent des valeurs, des pratiques et des outils qui sont au cœur de l'action de l'économie sociale et solidaire : solidarité, mutualisation, coopération, innovation...

Promouvoir une démarche collective

Depuis de nombreuses années, le Conseil Régional de Franche-Comté, s'appuyant sur cette histoire, cette réalité et cette vision, mène une politique forte de soutien à l'économie sociale et solidaire. Attentif à la création, à la consolidation et au développement d'un emploi de qualité dans l'ESS, il a permis ces dernières années un renforcement important des structures et du secteur.

En choisissant au printemps dernier de s'appuyer sur une démarche participative, associant les représentants de l'ESS, au premier rang desquels la CRESS Franche-Comté et la CPCA, mais aussi des collectivités (Pays de Montbéliard Agglomération) et les acteurs de terrain, le Conseil Régional a illustré sa volonté de poursuivre le développement de l'ESS en Franche-Comté, en mettant en œuvre une **politique ambitieuse et surtout partagée**, qui s'inscrit pleinement dans la Stratégie Régionale de Développement Economique.

Plus de 300 personnes ont pris part aux travaux dans leurs différentes étapes. De la même manière que cette dynamique collective a transcendé le travail de réflexion et d'échanges qui s'est tenu en 2011, elle devra être le moteur de la politique régionale ces prochains mois et années, à tous les niveaux : entre la Région et les représentants de l'ESS, avec les différents échelons de collectivités, entre acteurs de l'ESS et plus largement avec l'ensemble des parties prenantes de l'économie franc-comtoise...

Une ESS plurielle, dynamique, professionnelle

L'économie sociale et solidaire franc-comtoise est riche de sa diversité sectorielle, statutaire, économique, tout en étant solide sur ses fondamentaux communs : démocratie, lucrativité limitée, utilité sociale, ancrage territorial... Mais sa culture commune est parfois insuffisamment développée, les dynamiques transversales aux différentes familles encore rares, et sa reconnaissance institutionnelle et politique inachevée.

Elle se développe, investit de nouveaux champs (circuits courts, éco-construction, mobilité) mais trop peu de nouveaux projets émergent, et leur portée innovante se heurte souvent à des obstacles culturels, administratifs, financiers ou techniques.

Elle se professionnalise, bénéficie d'un niveau réel d'ingénierie d'accompagnement et de financement, mais souffre d'une complexification croissante de son environnement, tandis que ses sources de financement se tarissent.

Ces constats, après avoir été mis en débat, sont aujourd'hui partagés. Ils ont permis de poser les bases d'une réflexion structurée autour de six thématiques (émergence, accompagnement, financement, formation, décroissement, territoires) qui aura vu émerger des propositions fortes, parfois inattendues, souvent complémentaires, toujours ambitieuses.

Ces propositions, qui émanent des acteurs, seront mises en débat auprès des collectivités, des pouvoirs publics, et des acteurs du territoire. Ces échanges permettront une appropriation par chacun et faciliteront la mise en œuvre des actions identifiées comme prioritaires.

LES GRANDS CHANTIERS

1. Articuler les politiques publiques locales de l'ESS en créant les conditions d'un échange régulier et formalisé entre collectivités et avec les représentants de l'ESS et en imaginant de nouveaux partenariats sur la base d'un dialogue social et civil renouvelé.

2. Inventer de nouveaux outils de veille, de création et de portage pour permettre l'émergence et la consolidation de nouveaux projets d'ESS autour d'une stratégie concertée d'innovation sociale.

3. Structurer, fédérer et animer les acteurs et les moyens de l'ESS pour favoriser le développement des structures de l'ESS, leur professionnalisation et leur capacité à apporter des réponses aux besoins sociaux du territoire franc-comtois.

4. Valoriser très fortement l'ESS dans ses différentes dimensions à travers un événementiel régulier mais aussi un plan de communication thématique (jeunes, créateurs d'entreprises, milieux économiques) pour augmenter sa notoriété mais aussi ses moyens via l'épargne salariale solidaire.

SYNTHESE DES PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR UNE STRATEGIE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ESS

Afin d'impulser et de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en Franche-Comté, trois axes stratégiques clairs ont été identifiés, qui se déclinent en 9 verbes-actions :

1) L'ESS, actrice à part entière de la politique économique régionale :

- Reconnaître
- Financer
- Promouvoir

→ ***Pour faire entendre la voix de l'ESS dans le débat économique, permettre la croissance de ses entreprises, attirer à elle nouveaux talents et entrepreneurs.***

2) L'ESS, partenaire incontournable du développement territorial :

- Innover
- Préserver
- Décloisonner

→ ***Pour répondre aux enjeux sociaux du territoire franc-comtois, sauvegarder les potentiels économiques du territoire, decloisonner dans et hors de l'ESS entre des acteurs qui ont beaucoup à partager.***

3) L'ESS, des enjeux spécifiques, une réponse structurée :

- Soutenir
- Former
- Partager

→ ***Pour renforcer l'acquisition d'une culture commune et d'une dynamique collective, par la structuration des dispositifs d'accompagnement et de financement, la qualification des salariés de l'ESS et de leurs dirigeants, et des échanges locaux et régionaux réguliers et porteurs de sens.***

Axe 1 :
L'ESS, actrice à part entière de la politique économique régionale

RECONNAÎTRE

1.1 Associer les représentants de l'ESS aux chantiers stratégiques portés par la Région

→ Objectif : bénéficier d'un point de vue complémentaire et élargir la stratégie économique à une vision plurielle.

ACTION : formaliser l'implication des représentants de l'ESS dans les instances porteuses de ces projets stratégiques (SRDE, SRI, SRT, réflexion sur les pôles de compétitivité, aménagement du territoire, etc.).

1.2 Reconnaître la spécificité et la place des employeurs de l'économie sociale dans l'économie franc-comtoise

→ Objectif : faire valoir officiellement la diversité et la pluralité des acteurs économiques, et la reconnaître comme une force pour l'économie franc-comtoise.

ACTION : intégrer les employeurs de l'économie sociale au collège employeur du CESER et dans les différents organismes paritaires (notamment relatifs à l'emploi et la formation).

1.3 Faciliter la coordination, le suivi et l'évaluation des différentes politiques territoriales de soutien à l'ESS

→ Objectif : Favoriser la cohérence des stratégies pour l'ESS en respectant les compétences et priorités de chaque collectivité.

ACTION : mettre en place une instance politique de concertation visant à coordonner entre collectivités les politiques relatives à l'ESS.

FINANCER

1.4 Ouvrir les dispositifs régionaux de soutien à l'économie aux structures ESS

→ Objectif : mettre à disposition une palette large d'outils de financement aux structures ESS.

ACTION : modifier les procédures d'éligibilité des aides aux entreprises afin d'en ouvrir l'accès aux structures ESS, diffuser une information large sur les nouvelles possibilités de financement offertes aux acteurs et favoriser la complémentarité avec les dispositifs existants dans et hors de l'ESS.

1.5 Inclure des clauses « responsables » dans les marchés publics régionaux et mener une action de promotion par l'exemplarité auprès des autres collectivités

→ Objectif : faciliter le rapprochement avec les entreprises, ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises de l'ESS, et augmenter l'impact social des achats de la collectivité.

ACTION : systématiser les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics régionaux et développer une base de données des entreprises ESS potentiellement prestataires.

PROMOUVOIR

1.6 Promouvoir l'ESS auprès des publics jeunes et étudiants pour illustrer la pluralité de l'économie

→ Objectif : faire valoir l'ESS comme une option professionnelle et augmenter sa renommée.

ACTION : mettre en œuvre un plan de sensibilisation des lycéens et des étudiants.

1.7 Promouvoir l'ESS auprès des potentiels créateurs d'entreprises

→ Objectif : augmenter le taux de création « naturel » dans l'ESS.

ACTION : mener un plan de sensibilisation de grande envergure en mobilisant fortement les chambres consulaires et acteurs de la création et de la reprise d'entreprise.

Axe 2 :
L'ESS, partenaire incontournable du développement territorial

INNOVER

2.1 Rassembler collectivités locales, acteurs de l'ESS, universités et plus largement les acteurs économiques et la société civile franc-comtoise autour des principaux enjeux sociaux francs-comtois

→ Objectif : Créer une réflexion-action collective susceptible de faire émerger des idées/projets, vecteurs d'innovation sociale.

ACTION : Compléter l'action de veille/observatoire confiée à la CRESS par l'organisation d'échanges autour des diagnostics territoriaux (modalité d'animation à définir collectivement).

2.2 Faire émerger des projets économiques viables en réponse aux besoins sociaux identifiés

→ Objectif : repérer les idées porteuses d'innovation sociale dans et hors du territoire franc-comtois et les concrétiser en projets d'ESS.

ACTION : dans un premier temps, financement d'une étude-action pour poser le cadre nécessaire à l'émergence de ces projets, puis si validation soutien financier à cette action.

PRESERVER

2.3 S'appuyer sur l'ESS pour préserver et développer le tissu économique local

→ Objectif : permettre la reprise et la transmission d'entreprises conventionnelles sous statut ESS et développer les pratiques de mutualisation et coopération au sein de l'économie conventionnelle.

ACTION : Sur la base de l'expérimentation de l'URSCOP, création d'une ingénierie partagée, mutualisée et identifiée, mise au service des acteurs économiques. Soutien à un plan d'identification des besoins des PME franc-comtoises en partenariat avec les représentants des milieux économiques.

2.4 Créer une société de portage pour assurer la pérennité des structures ESS existantes

→ Objectif : Sauvegarder les structures ESS franc-comtoises viables en se donnant les moyens d'anticiper et d'assurer au bon moment un repositionnement/refinancement durable.

ACTION : réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité sur la création d'une société de portage (étude pouvant inclure le portage de structures en transition sociale et solidaire – point 2.3 - ainsi que le portage des projets issus de l'incubateur social, cf. point 2.1).

DECLOISONNER

2.5 Organiser la rencontre entre acteurs de l'ESS, collectivités, entreprises, société civile...

➔ Objectif : faciliter l'émergence de partenariats commerciaux voire de projets collectifs

ACTION : organiser une « Convention d'affaires pour une économie Franc-comtoise sociale et solidaire » (sur un format à travailler collectivement) qui puisse constituer le point de départ d'une série d'événements annuels d'ampleur autour de l'ESS (autour de propositions complémentaires déjà à l'étude).

2.6 Valoriser les initiatives existantes de collaborations et partenariats (investissement, recrutement, mutualisation, mécénat de compétences) entre milieux économiques, collectivités et ESS

➔ Objectif : Faire la preuve par l'exemple de l'existence et de la pertinence de partenariats durables et porteurs de sens entre acteurs ESS, milieux économiques, et collectivités.

ACTION : lancement d'un appel à projets pour identifier les collaborations existantes et les valoriser à travers de « Trophées ».

2.7 Développer fortement l'épargne salariale solidaire régionale en la promouvant et en organisant un « circuit court »

➔ Objectif : Développer l'épargne salariale solidaire des entreprises franc-comtoises et la flécher sur le financement de projets locaux pour rendre concret et visible son impact.

ACTION : mettre en œuvre une action forte de promotion de l'épargne salariale solidaire auprès des entreprises, syndicats et citoyens franc-comtois et favoriser la mise en place d'une plateforme collaborative régionale dédiée à son développement autour des principaux acteurs de la finance solidaire en Franche-Comté.

Axe 3 :
L'ESS, des enjeux spécifiques, une réponse structurée

SOUTENIR

3.1 Renforcer la structuration et l'impact des structures d'accompagnement, sur la base des dispositifs existants

→ Objectif : permettre aux structures ESS de bénéficier d'un accompagnement de qualité, à chaque étape de leur parcours.

ACTION : soutenir les réseaux et structures d'accompagnement (généraux comme sectoriels) et favoriser leur identification et promotion par la création d'un répertoire régional des ressources d'accompagnement dans l'ESS.

3.2 Renforcer les dispositifs de financement spécifiques à l'ESS, développer une culture du tour de table chez les acteurs du financement et répondre finement aux besoins de financement des acteurs

→ Objectif : couvrir l'ensemble de la gamme des besoins de financement, encourager la mixité des financements et sécuriser les structures dans leurs plans de consolidation/financement.

ACTION : abondement annuel au fonds territorial Franche-Comté Active, promotion des outils de financement existants auprès des porteurs de projets et études-actions sur la mise en place d'un « Fonds régional d'innovation sociale » et d'un fonds régional de capital-investissement solidaire.

3.3 Développer une approche sectorielle des familles de l'ESS par les acteurs de l'accompagnement et du financement

→ Objectif : optimiser l'accompagnement et le financement des projets en prenant en compte leurs caractéristiques sectorielles le plus finement possible.

ACTION : en lien avec les fonctions d'Observatoire (CRESS), avec les points 3.1 et 3.2 et sur la base des exemples de veille financière partagée (avec le soutien de Franche-Comté Active) dans les secteurs de l'IAE ou des Maisons Familiales Rurales, construire et proposer une méthodologie sectorielle en partenariat avec les réseaux représentatifs.

3.4 Redéfinir un « dialogue de gestion » dans le cadre de l'accompagnement et le financement de projets par les collectivités

→ Objectif : mettre en place les conditions d'un échange régulier, structuré, complet et partagé, éviter les redondances entre dossiers proposés aux collectivités et rendre compte de l'impact de l'ESS autrement que par le seul aspect financier.

ACTION : Expérimenter dans un secteur ou une collectivité un dispositif « dialogue de gestion » co-construit avec les acteurs.

FORMER

3.5 Inciter les acteurs à une politique active de formation des salariés les moins qualifiés et/ou en situation précaire en s'inspirant des filières aide à domicile ou IAE

→ Objectif : élever le niveau des compétences des salariés les moins qualifiés des structures ESS et faciliter ainsi l'amélioration de leur qualité de service et donc leur pérennité et leur développement.

ACTION : intégration d'incitations financières à la formation continue des salariés dans les subventions aux structures (notamment emplois tremplins) et lancement d'un appel à projet en direction des acteurs de filières pour mettre en place une politique ambitieuse de formation de leurs salariés les moins qualifiés.

3.6 Construire et mettre en œuvre un schéma de formation cohérent pour les dirigeants (bénévoles et salariés) de l'ensemble des structures ESS

→ Objectif : répondre aux besoins de professionnalisation des dirigeants du secteur.

ACTION : produire un schéma de formation incluant l'existant et la création de l'Institut de Formation des Dirigeants de l'Economie Sociale (IFDES).

3.7 Amorcer une dynamique de contractualisation pluri-annuelle avec les structures de l'ESS

→ Objectif : sécuriser les structures et leur permettre de déployer une démarche de gestion des emplois et des compétences durable et cohérente.

ACTION : proposer un cadre de contractualisation pluri-annuelle avec les structures de l'ESS soutenues et mettre en place les conditions d'un dialogue de gestion constructif et prospectif.

PARTAGER

3.8 Favoriser l'animation transversale entre réseaux sectoriels, tout en soutenant ces acteurs sectoriels

→ Objectif : renforcer les interlocuteurs du Conseil Régional, pour mieux co-construire, suivre et mettre en œuvre les politiques de soutien à l'ESS et à certains secteurs de l'ESS.

ACTION : renforcer le partenariat entre le Conseil Régional, l'Etat et les représentants de l'ESS.

3.9 Engager une continuité avec les travaux des Etats Généraux de l'ESS en Franche-Comté, notamment autour des thèmes suivants : accompagnement, financement, et formation

→ Objectif : assurer une permanence de débat, de réflexion et de coordination entre acteurs de l'ESS et au-delà, et engager un travail de structuration pour décloisonner les dispositifs et les acteurs.

ACTION : soutien aux initiatives de coordination et de structuration d'acteurs de l'ESS autour de thématiques partagées, en s'appuyant par exemple sur une

charte d'accompagnement et de financement dans l'ESS (alliant acteurs de l'accompagnement, du financement et de la formation), l'organisation d'événements thématiques (conférence régionale du financement, par exemple) ou encore en favorisant la construction d'échanges durables et prospectifs autour de la formation.

3.10 Appuyer l'organisation de rencontres locales entre acteurs de terrain

→ Objectif : faire émerger une dynamique collective entre acteurs de l'ESS et au sein des différentes parties prenantes au sein des territoires (associations, collectivités, acteurs de l'accompagnement et du financement, Education Nationale, milieux économiques...).

ACTION : appui à l'organisation de ces événements.